



Actif'jeunes à Suresnes

Nom de l'organisme	Suresnes Information Jeunesse
Intitulé de l'aide	Actif'jeunes
Public ciblé	Âge : 14 à 25 ans Projet individuel ou collectif Lieu de résidence : Suresnes (au moins 50% de Suresnois pour un projet collectif)
Type de projet	Projet à l'initiative des jeunes et à caractère de défi pour soi, d'utilité sociale, d'innovation. Thématiques : Art et culture, Environnement et patrimoine, Action sociale, Humanitaire, Solidarité, Sport et voyage. Non subventionné : projet d'étude, formation, consommation d'activité, participation à des compétitions, création d'entreprise.
Prestations	Accompagnement méthodologique : conseils méthodologiques, recherche de subventions, aide à la rédaction. Aide financière et logistique : jusqu'à 1 200 € par projet, exclusivement pour les projets à caractère social, de solidarité ou humanitaire.
Conditions d'attribution	Conditions : <ul style="list-style-type: none"> ● Apport financier des participants d'au moins 10% du budget total du projet. ● Bourse attribuée une seule fois par jeune. ● Délai de 1 an pour réaliser le projet après attribution de la bourse. ● Prise de RDV au BIJ ; prise de connaissance et signature du règlement de la bourse. Critères d'attribution : <ul style="list-style-type: none"> ● Parcours, motivation, implication dans le projet et présentation au jury. ● Créativité, originalité de la démarche, partenariats. ● Impact sur l'environnement local ; conditions techniques, administratives, juridiques et financières. ● Développement et pérennisation de l'action.
Décision d'attribution	Présentation orale devant un jury se réunissant dans un délai de 2 mois maximum. Jury : représentants des associations jeunesse de la ville, élus, Suresnois et techniciens des services municipaux.
Modalités de retrait des dossiers	Au BIJ ou sur http://www.sij.asso.fr/actifjeunes/actif.htm
Dates et modalités de dépôt des dossiers	Dépôt des dossiers tout au long de l'année. Prendre RDV avec le référent Actif' Jeunes au BIJ ou sur actifjeunes@sij.asso.fr
Chiffres du 01/01 au 30/06/2011	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'aides attribuées : 3 ● Montant global attribué : 3 400 € ● Nombre de jeunes touchés : 15

Contact

Bureau Information Jeunesse

Mohamed SYLLA

Passerelle des arts
Avenue du général De Gaulle
92150 SURESNES

Tél. : 01 47 72 35 73
actifjeunes@sij.asso.fr

Site Internet :
<http://www.sij.asso.fr/actifjeunes/actif.htm>

